

Monsieur le Président, Monsieur Le Directeur,
Mesdames et Messieurs les administratrices et administrateurs,

Depuis le 19 janvier, nous sommes des millions à nous opposer par la grève et la manifestation au projet de réforme des retraites à la fois injuste et infondé qui voudrait repousser pour tout le monde l'âge de départ à la retraite de 2 ans.

Nous rappelons notre revendication de retrait de cette réforme qui ne se justifie nullement, ni par l'urgence, ni par la nécessité de procéder ainsi pour équilibrer le système des retraites, système dont la viabilité peut être assurée par d'autres mesures.

Indifférents à la mobilisation sociale et à l'opinion de la population qui est massivement opposée à cette réforme, le Gouvernement et le Président de la République, incapables de trouver une majorité à l'Assemblée Nationale, ont choisi de passer en force en utilisant l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. A ce déni de démocratie s'ajoute le mépris dans lequel s'obstine le Président de la République qui, dans son discours du 22 Mars dernier, a continué à dérouler son projet politique faisant fi du mouvement de contestation sociale. Rien sur l'augmentation des salaires, rien sur la meilleure reconnaissance du travail, rien sur le financement du service public pourtant exsangue... le Président de la République n'a eu de cesse d'aligner mensonges et provocations.

Dans un courrier adressé au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire le 8 février dernier, l'intersyndicale du MASA, mobilisée contre le projet de réforme des retraites, a signifié son refus de siéger dans les instances nationales, régionales et locales.

Dans un contexte où l'exécutif ne montre aucun signe de souplesse et d'apaisement, où les scènes de violences policières se multiplient partout en France, les représentant.es des personnels au CA de l'EPLFPA de Toulouse-Auzeville décident de ne pas siéger au conseil d'administration prévue ce jour.

Recevez l'assurance, Mesdames, Messieurs, de notre engagement pour le service public et les droits humains.

Bien cordialement, Les représentant.es du personnel au CA de l'EPLFPA de Toulouse-Auzeville

Le 30 mars 2023